

# DOCUMENT UNIQUE DE PROGRAMMATION 2021-2023

## PROGRAMME DE TRAVAIL 2021 - RESUME

10 novembre 2020





# PROGRAMME DE TRAVAIL ANNUEL 2021

## Synthèse

Le programme de travail annuel 2021 sera celui de la première année de mise en œuvre de la nouvelle stratégie 2027 de l'ETF. La stratégie repose sur une approche globale du développement du capital humain et de l'apprentissage tout au long de la vie et s'appuie sur les principes de partenariat et de différenciation. Trois objectifs stratégiques sont fixés dans une logique d'intervention cohérente pour la période 2021-2027.

Grâce aux différents programmes de travail pendant la période couverte par sa stratégie 2027, l'ETF contribuera à la réalisation des ambitions de la Commission géopolitique, notamment en soutenant ses pays partenaires en matière de développement de leur capital humain, ainsi que sur la dimension enseignement et formation professionnels (EFP) de sujets tels que le pacte vert, les partenariats de migration, l'investissement et les emplois, ou encore les compétences et l'éducation numériques. Les activités relatives à l'adéquation et à l'anticipation des compétences visent à recenser la demande de compétences de l'économie et de la société afin d'informer l'offre sur la manière d'équiper les individus des pays partenaires des compétences nécessaires dans le cadre de la transition vers l'écologisation et la numérisation de l'économie.

Une meilleure connaissance des principaux problèmes en matière de développement du capital humain aidera à la définition des politiques de mobilité et de migration afin de prévenir la fuite des cerveaux et de trouver des solutions gagnant-gagnant-gagnant pour les pays d'origine, ceux d'accueil et pour les personnes. Les contributions à la reconversion et au renforcement des compétences de la main-d'œuvre constitueront le facteur de soutien aux efforts en matière d'investissements et d'emplois.

À la suite de la pandémie de COVID-19, l'ETF a adapté le programme de travail 2020 aux besoins émergents des pays. Plus précisément, l'ETF a effectué un exercice régulier de cartographie de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les systèmes d'éducation et de formation ainsi que sur les réponses des pays afin d'atténuer les effets négatifs/perturbateurs. Une série de webinaires ont été organisés pour faciliter l'échange d'informations et d'expériences relatives aux réponses des pays et soutenir l'apprentissage commun en faveur de l'élaboration des politiques. L'ETF a également participé à une série d'enquêtes internationales visant à collecter des informations sur la manière dont les prestataires de formation, les apprenants et les entreprises ont vécu la pandémie.

À la suite de ces actions, l'ETF a lancé deux nouvelles actions : l'une sur les compétences pour le développement des entreprises et l'autre sur les mesures actives sur le marché de l'emploi, qui se poursuivront dans le cadre du programme de travail 2021. L'effet global sur les travaux de l'ETF en réponse à la pandémie sera le suivant :

- (i) intégration dans les processus de suivi de l'impact socio-économique de la pandémie ainsi que son incidence sur le système d'éducation et de formation,
- (ii) poursuite de la participation aux actions de la communauté internationale visant à générer des informations sur les réponses apportées par les systèmes éducatifs,
- (iii) poursuite de la série de webinaires pour faciliter l'échange d'informations et d'expériences, et
- (iv) intégration des actions spécifiques de développement des entreprises et de mesures actives sur le marché de l'emploi dans le programme de travail 2021.

- (v) Le 5<sup>e</sup> cycle du processus de Turin (TRP) (2018/2020) sera clôturé par l'organisation d'une conférence internationale dont l'objectif sera de débattre des résultats du processus de Turin en examinant les questions liées au développement du capital humain dans le contexte de sociétés plus vertes, numériques et plus inclusives et de confirmer les priorités en matière d'éducation et de formation dans le cadre de la pandémie de COVID-19.

Les principaux domaines d'activité relevant des trois objectifs en 2021 sont constitués de domaines d'action existants dans les pays et de nouveaux domaines lancés en 2020. À mesure que la mise en œuvre progressera et que les enseignements tirés des évaluations, de l'expérience et des priorités dans les pays partenaires et dans l'UE évolueront, ces domaines d'activité seront davantage définis et mis à jour au cours de l'élaboration du programme de travail annuel.

Les trois objectifs stratégiques et domaines d'activité y afférents pour 2021 sont les suivants :

Pertinence et anticipation des compétences	Développement et validation des compétences	Performance et qualité des politiques d'éducation et de formation
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Analyse de la demande de compétences</li> <li>▪ Politiques actives sur le marché de l'emploi</li> <li>▪ Modernisation des certifications et établissement de systèmes de certification</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Modèles de fourniture d'excellence professionnelle</li> <li>▪ Processus et pratiques d'enseignement et d'apprentissage innovants</li> <li>▪ Compétences pour le développement des entreprises</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Politiques d'apprentissage tout au long de la vie et élaboration de politiques sectorielles</li> <li>▪ Assurance qualité et mécanismes de gouvernance</li> </ul>

Les actions sont prévues dans 28 pays voisins de l'UE (l'ETF a repris sa coopération avec la Libye en 2018, dans le cadre des préparatifs du 5<sup>e</sup> cycle du processus de Turin et du soutien à la délégation de l'UE). Si les conditions le permettent, cette coopération se poursuivra en 2021. Aucune activité n'est actuellement envisagée en Syrie.

Au cours de la période 2021-2023, l'ETF continuera également de fournir une expertise thématique pour soutenir les priorités émergentes de l'UE en collaboration avec l'Union africaine et dans d'autres régions géographiques ou pays, à la demande de la Commission européenne, où des ressources supplémentaires sont engagées.

## Hypothèses

Le programme de travail proposé pour 2021 a été planifié en tenant compte des risques au niveau macro et repose sur les hypothèses suivantes :

- l'environnement extérieur dans la plupart des pays partenaires reste stable sur les plans social et politique;
- les priorités institutionnelles et politiques dans les différents pays partenaires demeurent axées sur le développement du capital humain et sur les processus de réforme des politiques socio-économiques;
- le réseau des principales parties prenantes des pays partenaires reste relativement stable;

- l'ETF dispose de ressources nécessaires pour répondre, en temps utile et à un niveau élevé de qualité et de pertinence, aux demandes de la CE et des délégations de l'UE, ainsi que pour répondre aux besoins spécifiques des pays, tout en préservant l'orientation de son expertise thématique et sa fonction de collecte de données probantes et de renseignements;
- l'ETF adapte son mode de mise en œuvre du programme pour faire face aux contraintes liées à la pandémie de COVID-19 par des moyens numériques et autres;
- l'ETF a mis en place des mesures adéquates pour garantir la poursuite du travail à distance au cas où le retour dans les bureaux serait retardé ou empêché.

## Logique d'intervention de l'ETF

